

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 290

Artikel: Les failles du mécénat
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prendre au sérieux les démographes (suite)

Commentaire des auteurs du calcul, relevant que l'apparente stabilité du nombre des dépendants aux deux extrêmes choisis peut laisser penser que les charges financières globales resteront finalement les mêmes pour la population active³ : « D'aucuns ont conclu rapidement que les charges financières globales resteraient identiques pour la population active. Or ce n'est pas le cas. Les charges financières de l'entretien d'un enfant sont inférieures à celles d'un vieillard. Même si les coûts de la population jeune croissent (écoles, université, prévoyance sociale, loisirs), les dépenses sont supportées dans une large mesure par les parents. Les allocations familiales sont loin de compenser le coût de l'entretien et de l'éducation d'un enfant; elles sont faibles comparativement à une retraite ou une allocation de vieillesse. Les investissements scolaires sont importants; ceux pour les établissements de malades chroniques et des hôpitaux, où sont soignés un grand nombre de personnes âgées, le sont plus encore. »

Le prix à payer

De telles notes amènent naturellement à se demander quel sera le prix à payer pour le vieillissement prévisible de la population suisse. Quelques « postes » importants:

1. Impôts

— Recettes fiscales. Aucune étude sérieuse n'a été menée pour tenter de mesurer l'impact exact du vieillissement sur les rentrées fiscales. Toutefois, on est en droit de penser qu'une personne de plus de 65 ans ne représente plus pour l'Etat un contribuable aussi intéressant qu'elle ne l'était pendant sa période active (diminution du revenu parallèle à celle du taux d'imposition).

³ Op. cit.

2. AVS

— Sécurité sociale. Qui dit vieillissement, dit aussi évidemment accroissement des charges sociales (supporté par un nombre de plus en plus restreint d'actifs).

3. Médecine

— Morbidité hospitalière (propension à être hospitalisé). Les personnes de plus de 65 ans témoignent d'une morbidité hospitalière quatre fois supérieure à celle des personnes plus jeunes. Il faudra donc créer et renouveler l'infrastructure médico-hospitalière. Mais où trouverons-nous le personnel hospitalier indispensable ? Car le vieillissement démographique a son corollaire: la base de recrutement du personnel médical et paramédical se rétrécit !

4. Pouvoir d'achat

— Inflation. On doit admettre que l'inflation sera encore multipliée par la présence, parmi les consommateurs, d'un nombre de plus en plus important de personnes du troisième âge disposant d'un pouvoir d'achat sans contrepartie en travail (c'est-à-dire sans production de marchandises ou de services).

Les caractéristiques de cette nouvelle société qui attend une population helvétique en constant vieillissement et en très faible croissance sont donc particulièrement préoccupantes en soi; elles deviennent tout à fait inquiétantes si l'on sait qu'aucun effort d'envergure n'est encore entrepris pour préparer l'avenir d'une Suisse âgée.

Et les promoteurs de l'initiative xénophobe d'accélérer le mouvement: selon des estimations officieuses, le 60 % des étrangers qui devraient quitter notre pays en cas de « oui » ont entre 20 et 50 ans, et sont donc jeunes et actifs...

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les failles du mécénat

... Cette difficulté que nous avons, dans notre pays, à observer nos propres lois et réglementations. Et j'entends bien: non pas le simple citoyen, non pas vous et moi, mais même les autorités qui ont promulgué la loi !

Par exemple, cette disposition, qui n'est, autant dire, *jamais* observée, selon laquelle dans le budget de toute construction d'immeubles, publics ou locatifs, un 2 % doit être prévu pour la décoration — fresque, mosaïque, sculpture...

On me dira que souvent l'initiative privée vient à la rescoussse et organise des concours, prix, etc., ou pratique d'une façon ou d'une autre le mécénat. Il est vrai. Par exemple ce concours organisé cette année par *Bayer AG Bayer Pharma* à Zürich, sur le thème: « Paysages du cœur » (le participant recevait une information sur le cœur et le système circulatoire):

« Le sens de ce concours, indiquait-on au surplus, n'est pas d'obtenir une représentation anatomique du cœur et de son système, mais de trouver une interprétation ou une abstraction qui, avec des moyens d'expression artistiques ou stylistiques, traite le « complexe » cœur, éventuellement dans les sens du thème proposé « Paysages du cœur ». L'artiste participe au concours sur invitation. Il est prévu un premier prix de 6000 francs, un deuxième de 3600 francs et un troisième de 1800 francs: Total: 11 400 francs.

Voilà, à première vue, des conditions généreuses. Toutefois, à la réflexion, on s'aperçoit de ce qui suit:

— A supposer que l'artiste consacre un mois à son travail (les travaux doivent « correspondre à une finition qui permette de les intégrer sans autre dans une exposition (pas d'esquisses) », dit le règlement du concours), le lauréat, bénéficiaire du premier prix n'aura pas perdu son temps et sa peine; celui du second prix aura été rétribué tout juste décentement; celui du troisième assez médiocrement.

— Par ailleurs, à supposer — supposition raisonnable — qu'il y ait trente envois, chaque artiste n'a qu'une chance sur dix de figurer parmi les lauréats... Or il s'agit d'artistes déjà plus ou moins cotés, de professionnels, puisque le concours se fait par invitations.

— Par ailleurs encore, les artistes qui ne seront pas primés auront travaillé doublement pour rien, puisque d'une part ils ne toucheront pas un sou, et que d'autre part, ils auront créé une œuvre vraisemblablement inutilisable, invendable, puisque le thème est imposé et qu'il est peu probable qu'elle intéresse un amateur.

Or de cela, les organisateurs, dont on ne saurait suspecter les bonnes intentions, ne semblent même pas conscients.

Et l'on s'étonne que la Suisse — si l'on en croit Orson Welles — ne produise que des pendules-coucous !

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Portrait

« *Die Weltwoche* » (41) publie un portrait du directeur de l'Union suisse des arts et métiers: Otto Fischer (1915, sergent à l'armée). On y découvre qu'il a étudié à Genève (mais on ne nous dit pas qu'il fut « Stellien ») et vécu à Montreux, lorsqu'il travaillait au Contrôle fédéral des prix. Sa préférence pour la politique de la « caisse vide » lorsqu'il s'agit des caisses de l'Etat trouve une explication, comme son attitude politique — mal comprise de ses amis radicaux — lorsqu'il estime qu'un développement de l'AVS est préférable à un deuxième pilier qui sera trop cher pour les employeurs et les salariés. Notons aussi, pour la petite histoire, qu'Otto Fischer est un des rares parlementaires à s'exprimer sans manuscrit lorsqu'il est à la tribune du Conseil national.

La politique dans les « journaux féminins »

— *Les journaux féminins ont beaucoup d'ennemis parmi le MLF, mais ils ont aussi de nombreuses lectrices.* « *Annette* » (41) a suivi deux parlementaires romandes au cours de la dernière session, Gabrielle Nanchen (VS) et Liselotte Spreng (FR). Il s'agissait de voir comment elles conciliaient leur vie publique et leur vie privée. Un document humain plus qu'un document politique au sens que l'on donne souvent à ce mot (c'est tout juste si l'on rappelle le postulat Nanchen pour la retraite « à la carte » et l'intérêt tout particulier de la conseillère nationale valaisanne pour les questions touchant à la participation et à l'assurance maladie; la note « politique » du portrait de Liselotte Spreng: une certaine difficulté, malgré son bilinguisme, à « digérer » entièrement les travaux en allemand).

La droite libérale

— *Dans son compte rendu du congrès de Florence de l'Union libérale mondiale, la « Neue Zürcher Zeitung » (461) note que le débat sur la cogestion n'a permis de dégager qu'un compromis. On doit admettre que les délégués suisses à la commission « L'homme et le travail », l'ancien conseiller aux Etats Blaise Clerc (libéral) et M. Gustave Egli, des syndicats autonomes, n'étaient pas les délégués les plus progressistes.*

Les archives de la PIDE

— *Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », un document qui mérite la citation; le journaliste français René Backmann a eu accès aux papiers secrets de la police politique portugaise aux ordres de Caetano, la tristement célèbre PIDE, après le renversement du régime dictatorial de Lisbonne.*

— *A noter, dans le supplément « politique et culturel » de fin de semaine de la « National Zeitung », un reportage sur la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la participation en Allemagne*

fédérale, une réflexion sur les dangers qui menacent la presse écrite (sur la base des thèses connues de Jean-Louis Servan-Schreiber mettant l'accent sur l'ingérence de plus en plus grande de l'Etat dans le monde des journaux).

BAROMÈTRE

1+1=2

L'Imprimerie coopérative d'Aarau (Druckerei Genossenschaft Aarau) est menacée de banqueroute : 60 collaborateurs pourraient perdre leur emploi. On cherche les responsables et on croit les avoir trouvés : les déficits du quotidien socialiste « Aargauer AZ » pris en charge pendant des années.

Dans la presse de gauche, le militantisme passe, non seulement par la diffusion d'idées généreuses, mais aussi par le contrôle de la gestion.

Le verre

Cerne du vide

Aveu léger

Du vide.

De toujours

Sur la table

Il repose

Il attend —

Que le vin

Coule

Et le Temps

Se décide.

Gilbert Trolliet